PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE DES BOURSES DU GABON

DIRECTION GENERALE

100001-25-MAINTIEN









ATTESTATION DE MAINTIEN DE PAIEMENT DE BOURSE (C)

Le Directeur Général de **l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G)** soussigné, atteste que **BOUKA MAKOSSO PIERRE DANIEL** est titulaire d'une Bourse Nationale d'études, de catégorie **C**, attribuée lors de la Commission Technique du : **16/08/2024**, pour l'obtention du diplôme de : **LICENCE** au/en **GABON / LIBREVILLE** dans l'établissement **ECOLE SUPERIEURE DE GESTION D'INFORMATIQUE ET DES SCIENCES (ESGIS)**.

Cette bourse est valable jusqu'au 31/10/2025.

Le montant mensuel de cette bourse qui lui est versée est de 83 000 FCFA.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Les autorités peuvent vérifier à tout instant la validité de cette attestation dans la mesure ou la bourse peut faire l'objet d'une suspension ou d'une suppression par l'**A.N.B.G** durant cette période.

Fait à Libreville, le 16/08/2024

Le Directeur Général



NB : La reconduction des paiements de bourse à l'année N+1 est conditionnée par la présentation des résultats annuels et de la préinscription ou inscription sur la plateforme eBourse.